



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:  
09.11.2010

Date de la convocation des conseillers :  
09.11.2010

point de l'ordre du jour no:  
11/03

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 19 novembre 2010

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Huss, Hildgen, Knaff, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers,  
Clement, secrétaire communal.

**Absents :** Braz, Spautz, échevins, Maroldt, Roller, Jaerling, conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet: Acte de cession entre l'Office social de la Ville d'Esch-sur-Alzette et la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Vu l'acte administratif du 9 novembre 2010 (rép. 413/10) aux termes duquel l'office social de la ville d'Esch-sur-Alzette, en vue de sa réorganisation, cède à la ville d'Esch-sur-Alzette une maison d'habitation avec jardin, sise 130, rue de Luxembourg, inscrite au cadastre de la commune d'Esch-sur-Alzette, dans la section A d'Esch/Nord, au lieu-dit « rue de Luxembourg », sous les n°3154/5447 et 3154/5448, d'une contenance de 1 a 70 ca respectivement 7 a 80 ca ;

Considérant que la cession se fait à titre gratuit ;

Considérant que la maison sera affectée au Service Logement comme habitation à caractère social ;

Vu l'utilité publique de l'acquisition ;

Vu le plan de situation ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e à l'unanimité**

l'acte de cession précité.

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 19/11/2010.

Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Suivent les signatures

Le bourgmestre,